



AFRICAN DEVELOPMENT BANK GROUP
GROUPE DE LA BANQUE AFRICAINE
DE DEVELOPPEMENT

RAPPORT PAYS 2024

TCHAD

Impulser la transformation du Tchad
par la réforme de l'architecture financière mondiale.





AFRICAN DEVELOPMENT BANK GROUP
GROUPE DE LA BANQUE AFRICAINE
DE DEVELOPPEMENT

RAPPORT PAYS 2024

TCHAD

Impulser la transformation du Congo

par la réforme de l'architecture financière mondiale.



© 2024 Banque africaine de développement

Groupe de la Banque africaine de développement Avenue Joseph Anoma
01 BP 1387 Abidjan 01
Côte d'Ivoire
www.afdb.org

Les opinions et les arguments exprimés ici ne reflètent pas nécessairement les vues officielles de la Banque africaine de développement, de son Conseil d'administration ou des pays qu'il représente. Ce document, ainsi que les données et cartes qu'il peut comprendre, sont sans préjudice du statut de tout territoire, de la souveraineté s'exerçant sur ce dernier, du tracé des frontières et limites internationales, et du nom de tout territoire, ville ou région.

Vous êtes autorisés à copier, télécharger ou imprimer ce matériau pour votre propre usage, et inclure les extraits de cette publication dans vos propres documents, présentations, blogs, sites web et matériaux pédagogiques, pour autant que la Banque africaine de développement soit mentionnée comme étant la source et le titulaire du droit d'auteur.

REMERCIEMENTS

Le Rapport Pays 2024 sur Tchad a été préparé au sein du Complexe du Chef Economiste et Vice-présidence chargé de la gouvernance économique et de la gestion des connaissances (ECVP), sous la direction et la supervision générales du Professeur Kevin C. Urama, Economiste en Chef et Vice-président, avec le soutien d'Amadou Boly (Assistant en Chef de l'Economiste en Chef) et de Amah Marie-Aude Ezanin Koffi (Assistante de Direction).

La préparation du rapport a été dirigée et coordonnée par Désiré Vencatachellum, Directeur principal, Département des économies-pays (ECCE), avec Marcellin Ndong Ntah (Lead Economist, ECCE), en tant que Responsable de la gestion du projet, le soutien informatique d'Abir Bdiou (Consultante, ECCE) et le soutien administratif de Tricia Effe Baidoo (Assistante d'Equipe, ECCE). Le Rapport Pays du Tchad a été rédigé par Alassane Diabaté, économiste pays principal, sous la supervision de Audrey Chouchane, économiste en chef pour l'Afrique centrale, et Chef de division par intérim de la Division de l'économie des pays 1 (Afrique centrale, Afrique du Nord, et Afrique de l'ouest).

L'équipe remercie (i) l'Equipe-pays Tchad dirigée par Serge N'Guessan, directeur général de la région Afrique centrale et Solomane Koné, directeur général adjoint de la région Afrique centrale ; et Claude N'kodia, Responsable pays, par intérim, du bureau du Tchad ; (ii) le Département des politiques macroéconomiques, des prévisions et de la recherche (ECMR), dirigé par Abdoulaye Coulibaly, Responsable-direction ; (iii) le Département des pays en transition dirigé par Yero Baldeh, Directeur, (iv) le Centre africain de gestion et d'investissement en ressources naturelles, dirigé par Désiré Vencatachellum, Responsable-direction ; et (v) la Division des politiques macroéconomiques et de la soutenabilité de la dette dirigé par Anthony Simpasa, Chef de division ; pour leurs contributions.

Les données figurant dans ce Rapport ont été compilées par le Département des statistiques, dirigé par Babatunde Samson Omotosho, Directeur, avec une contribution significative de Louis Kouakou (Chef de la division des Statistiques économiques et sociales, Département des statistiques), Ben Paul Mungyereza (Chef de la division du Renforcement des capacités statistiques, Département des statistiques), Anouar Chaouch (Statisticien supérieur de la Division 1 du Département des statistiques) et Momar Kouta (Chargé supérieur des systèmes d'information statistique, de la Division 1 du Département des Statistiques).

Les commentaires formulés dans le cadre de l'examen par les pairs ont été reçus de Symphorien Ntang Tabo, (statisticien principal, ECST 2) ; Alain Pierre Mbonampeka (lead, coordinateur de programme pays, RDSA) ; Yossa Thaddee (consultant AHGC1) et Anouar Ouédraogo (chargé principal de programme, AHHD0). Les commentaires ont été reçus de Hervé Lohoues, économiste en chef pour l'Afrique centrale, et Chef de division par intérim de la Division des économies pays 2 (Afrique de l'Est et Afrique du Sud) et Abdoulaye Konaté, économiste principal pays pour l'Algérie. Le Professeur Sylvain Eloi Dessy (Département d'économie, Université de Laval - Canada), a fait office d'examineur externe.

Le Professeur Sylvain Eloi Dessy, Département d'économie, Université Laval - Canada ou le Dr Joseph Atta-Mensah, Senior Fellow du Centre Africain pour la transformation économique, ont contribué, à titre d'évaluateurs externes.

La couverture du rapport s'inspire d'une maquette générale réalisée par Laetitia Yattien-Amiguet and Justin Kabasele du service des relations extérieures et de la communication de la Banque. La révision a été effectuée par le Département des Services Linguistiques de la Banque (TCLS), et la mise en page par Lagence Creativ.

TABLE DES MATIÈRES

REMERCIEMENTS	III
TABLE DES MATIÈRES	IV
Liste des figures	V
Liste des tableaux	V
Liste des encadrés	V
Sigles et abréviations	VI
Résumé exécutif	IX
Introduction générale	XI
1. Performances et perspectives économiques du Tchad	1
1.1. Croissance économique	2
1.2. Autres éléments de l'évolution macroéconomique et sociale récente	2
1.3. Perspectives économiques et risques	4
1.4. Options stratégiques pour soutenir la stabilité macroéconomique et la transformation économique	5
2. Bilan des progrès de la transformation structurelle du Tchad	8
2.1. Performance économique et état d'avancement de la transformation du Tchad	8
2.2. Transformation structurelle du Tchad : moteurs, goulots d'étranglement, opportunités	9
2.3. Financement pour accélérer la transformation structurelle du Tchad : Engagements du pays en faveur du changement structurel	13
2.4. Conclusion et recommandations de politiques économiques	14
3. Financer la transformation structurelle du Tchad : la nécessité de réformer l'architecture financière mondiale	17
3.1. Introduction	18
3.2. Position du Tchad sur la nécessité de réformer l'architecture financière internationale	18
3.3. Mobiliser des ressources supplémentaires pour la transformation structurelle du Tchad	19
3.4. Faire face à la dette du Tchad	20
3.5. Financement de l'action climatique	21
3.6. Recommandations stratégiques	22
RÉFÉRENCES	25

LISTE DES FIGURES

Figure 1.	Taux de croissance réelle comparée aux pays de la CEMAC (en %)	8
Figure 2.	Tchad – PIB par tête, comparé aux pays de la CEMAC, par décennie (en %)	9
Figure 3.	Elargissement nécessaire de l'assiette fiscale (impôts/PIB pour combler le déficit de financement annuel estimé au Tchad)	13
Figure 4.	Ratio d'efficacité de la TVA au Tchad et autres pays de la CEMAC 2014 – 2019	14

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1.	Tchad Indicateurs macroéconomiques	3
-------------------	------------------------------------	----------

LISTE DES ENCADRÉS

Encadré 1.	Impact du resserrement des conditions financières internationales (canaux de transmission)	4
Encadré 2.	Assistance de la Banque pour la transformation structurelle du Tchad	14

SIGLES ET ABRÉVIATIONS

ACC	Adaptation aux changements climatiques
BAD	Banque africaine de développement
BEAC	Banque des États de l'Afrique centrale
BEI	Banque européenne d'investissement
BMD	Banque multilatérale de développement
BVMAC	Bourse des valeurs mobilières de l'Afrique centrale
CCNUCC	Convention cadre des Nations Unies sur les changements climatiques
CDN	Contribution déterminée au niveau national
CEMAC	Communauté économique et monétaires des États de l'Afrique centrale
CFR	Note thématique pays
COSUMAF	Commission de surveillance du marché financier de l'Afrique centrale
DSP	Document de stratégie pays
FAT	Facilité d'appui à la transition
FEM	Fonds pour l'environnement mondial
FFRD	Fonds fiduciaire pour la résilience et la durabilité
FVC	Fonds vert pour le climat
IFD	Institutions financières de développement
INSEED	Institut national de la statistique, des études économiques et démographiques
IVC	Indice de croissance verte
PAAA	Programme d'accélération de l'adaptation en Afrique
PANA	Programme d'action national d'adaptation à la variabilité et aux changements climatiques
PEA	Perspectives économiques africaines
PER	Perspectives économiques régionales
PNA	Plan national d'adaptation aux changements climatiques
PNAE	Plan national d'actions pour l'environnement

SNLC	Stratégie nationale de lutte contre les changements climatiques
USD	Dollars américains
PNUD	Programme des Nations Unies pour le développement
PND	Plan national de développement
PNEFP	Politique nationale d'emploi et de la formation professionnelle
PPP	Partenaires public-privé
RESPITE	Projet régional d'intervention d'urgence en énergie solaire
SFN	Solutions fondées sur la nature
SHT	Société des hydrocarbures du Tchad
SNE	Société nationale d'électricité
TUT	Type d'utilisation des terres
UE	Union européenne

RÉSUMÉ EXÉCUTIF

État en transition de catégorie 1 de la Banque, le Tchad est doté d'une économie principalement soutenue par le secteur pétrolier et qui a renoué avec la croissance depuis 2022, en tirant profit des prix internationaux élevés du pétrole. Le taux de croissance économique s'est établi à 4,3 % en 2023, contre 3,4 % en 2022, principalement tiré, du côté de l'offre, par le secteur primaire (8,7 % en 2023), notamment l'exploitation pétrolière (+13,3 %). Pour rappel, la dynamique de l'économie tchadienne est très dépendante du secteur pétrolier qui représente en moyenne les 2/3 des exportations et près de 40 % des recettes budgétaires. L'inflation a enregistré une inflexion à 4,8 % en 2023, contre 5,8 % en 2022, et à 4,6 % pour les 6 pays de la CEMAC, alimentée par le niveau élevé des prix des produits alimentaires (18,8 % en fin décembre 2023) et le resserrement de la politique monétaire de la BEAC. La situation budgétaire de l'État est confortable avec des soldes excédentaires depuis 2022 en raison des recettes pétrolières exceptionnelles et la situation d'endettement redevenue modérée.

La faible qualité des institutions au Tchad constitue un facteur important de la lente transformation structurelle. En effet, le Tchad se classe beaucoup moins bien que les pays voisins de la CEMAC. Il est généralement admis que les pays dotés de services publics de haute qualité et de politiques cohérentes sont également les plus susceptibles de transformer leurs économies grâce à l'adhésion des citoyens aux réformes structurelles et autres réformes favorisant la croissance et l'emploi. L'économie du pays s'est très peu transformée, et demeure dominée par le secteur primaire (50 % du PIB), suivi du secteur tertiaire (35 à 40 %). Le secteur secondaire est le moins important de l'économie tchadienne et représente entre 10 % à 15 % du PIB. La rapide croissance démographique, associée à une inégalité de genre, constitue également un obstacle majeur à la transformation structurelle. Le Tchad dispose d'un fort potentiel de transformation structurelle à travers l'amélioration de la qualité de ses produits (produits alimentaires) et de sophistication des produits qu'il exporte déjà (textile au lieu du coton-fibre, viande au lieu de bétail sur pied, etc.). En effet, la promotion des chaînes de valeur agricoles constitue une opportunité pour le Tchad dans une perspective d'intégration régionale renforcée, voire continentale, notamment à travers la ZLECAf.

Le Tchad est confronté à un énorme déficit de financement de son développement qu'une réforme appropriée de l'architecture financière internationale contribuerait à combler. En effet, le pays devra combler un déficit de financement annuel d'environ 7,1 milliards de dollars EU d'ici 2030 pour accélérer sa transformation structurelle. Ce déficit de financement présuppose que le pays donne la priorité aux besoins d'investissement dans le capital humain, l'énergie, et les infrastructures, liés aux principaux objectifs de développement durable (ODD). L'amélioration de la gouvernance financière et la transparence dans la gestion des ressources pétrolières, de la mobilisation de ressources intérieures, notamment en tirant parti profit des énormes richesses du pays en ressources naturelles, couplée à une efficacité accrue des dépenses publiques, pourraient contribuer à combler une partie du déficit de financement. Toutefois, les ressources intérieures à elles seules seront insuffisantes pour combler le déficit de financement pour la transformation structurelle du Tchad d'ici 2030. L'espace budgétaire est limité, avec une faible capacité fiscale, et le secteur privé reste très faiblement engagé pour la transformation structurelle. Les chances pour le Tchad d'atteindre les ODD en 2030 sont ainsi très limitées. Il est attendu du gouvernement tchadien des actions prioritaires, parmi lesquelles : i) mobiliser davantage et sécuriser les recettes fiscales ; ii) orienter les ressources attendues du pétrole vers les projets de transformation structurelle ; iii) améliorer la gouvernance financière pour un accès aux marchés internationaux de capitaux ; iv) privilégier les ressources concessionnelles et accéder aux financements mixtes tels que les garanties ; et v) assurer une meilleure transparence avec les créanciers privés.

INTRODUCTION GÉNÉRALE

Pendant les quatre dernières décennies, l'économie tchadienne a connu une tendance globalement croissante, sans que la croissance ne soit suffisamment soutenue pour réduire la pauvreté et enclencher une transformation structurelle du pays. Cette tendance favorable a été contrariée par des périodes de récession économique provoquées principalement par les crises sécuritaires, le changement climatique (sécheresse, inondations) la baisse des cours du pétrole, et plus récemment la COVID 19. Depuis flambée des cours du pétrole en 2022, le Tchad a renoué avec des taux de croissance économique soutenus et favorables à la mise en œuvre du Plan national de développement (PND) 2024-2028. La tenue apaisée de de l'élection présidentielle du 6 mai 2024 a mis fin à la transition politique et augure une ambiance politique et sociale apaisée.

Le Tchad devra renforcer le caractère inclusif de son modèle de croissance pour inverser durablement la trajectoire de la pauvreté et surtout améliorer la productivité factorielle et sectorielle de son économie. En effet, l'Incidence de la pauvreté au niveau national est de 42,3% et l'Indice d'inégalité (GINI) de 0,34 %, avec un taux de chômage élargi de 18,5 % en 2018¹. Avec l'éclatement de la pandémie du COVID-19 et l'inflation mondiale entretenue par les chocs multiples et conflits armés, l'extrême pauvreté a augmenté de manière significative, passant de 31,2 % en 2018 à 34,9 % en 2021 et 35,4 % en 2023². La faible productivité du secteur agricole, marquée par une très forte dépendance aux aléas climatiques se traduit par un transfert de la main d'œuvre agricole vers le service informel (commerce de détail et petits boulots) en milieu urbain, plus apte à accueillir une main d'œuvre non qualifiée.

Le profil de l'endettement public du Tchad s'est amélioré après avoir bénéficié de l'initiative de suspension du service de la dette et du cadre commun du G20, en plus des deux renégociations de la dette commerciale Glencore. Toutefois, les énormes besoins du pays pour financer son développement requièrent des conditions plus souples pour l'accès aux marchés financiers internationaux et aux ressources concessionnelles ;

L'objet du rapport est d'analyser le processus de transformation structurelle du Tchad et d'examiner comment il pourrait être mieux financé à travers une réforme de l'architecture financière internationale. Le document passe en revue les performances historiques du pays. Le rapport se présente comme suit : Le chapitre 1 analyse la situation macroéconomique récente et les perspectives ; le chapitre 2 examine le processus de transformation structurelle du Tchad ; et enfin le chapitre 3 présente la nécessité de réformer l'architecture financière internationale pour mieux financer la transformation structurelle au Tchad.

¹ INSEED, ECOSIT 2018
² Banque mondiale

PERFORMANCES ET PERSPECTIVES ÉCONOMIQUES DU TCHAD

1

MESSAGES CLÉS

- L'économie tchadienne enregistre une tendance favorable depuis 2022 avec un taux de croissance économique de 3,4 % et de 4,3 % en 2022 et 2023, soutenue par les cours élevés du pétrole. L'inflation a reculé d'un point de 5,8 % en 2022 à 4,8 % en 2023, grâce au resserrement de la politique monétaire commune de l'espace CEMAC et des efforts nationaux contre les spéculations.
- Le solde budgétaire demeure excédentaire depuis 2022 à 5,4% et 4% en 2023 grâce aux recettes pétrolières exceptionnelles et une meilleure gestion des dépenses publiques, notamment salariales. Le taux d'endettement était de 20,5 % du PIB, en 2022, de 27,1% en 2023 et attendu à 26,4 % entre 2024-2025.
- Les perspectives économiques sont très favorables avec la bonne tenue des dernières élections présidentielles du 6 mai 2024 et les tensions persistantes sur les marchés internationaux du pétrole. Toutefois, le Tchad fait face à des facteurs défavorables comme les effets du changement climatique et les risques sécuritaires régionaux et sous régionaux. Heureusement, le Tchad bénéficie d'un soutien fort et réaffirmé de la communauté internationale pour gérer les facteurs d'incertitude.
- Selon ECOSIT4 (2018-2019), les ménages dirigés par les hommes sont plus pauvres, soit 76,5 %, contre 23,5 % pour les ménages dirigés par les femmes. Mais la pauvreté reste très préoccupante pour les femmes, dans la mesure où elle est plus accentuée et plus grave que chez les hommes. En effet, la profondeur et la sévérité de la pauvreté étaient respectivement de 12,5 % et de 5,1% pour le chef de ménage de sexe masculin (contre 13,2 % et 5,7% pour le chef de ménage de sexe féminin), au plan national³.
- Pour renforcer la stabilité macroéconomique, il est important de poursuivre les efforts dans les réformes structurelles et dans la diversification économique à travers une plus grande intégration régionale.

³ ECOSIT4 (2018-2019)

Introduction

Ce chapitre propose une analyse du cadre macroéconomique du Tchad en examinant les performances économiques récentes et les perspectives; il fournit des analyses concernant la croissance économique, la politique budgétaire et l'évolution de la dette publique, l'équilibre extérieur, les enjeux de la politique monétaire et du système financier ainsi que la situation des indicateurs sociaux. Enfin, il conclut et formule des recommandations pour la stabilité du cadre macroéconomique.

1.1. Croissance économique

En 2023, le Tchad a enregistré le taux de croissance économique le plus élevé de la CEMAC, soit 4,3 %, contre 1,6% pour les 6 pays de la CEMAC. Du côté de l'offre, dans le secteur primaire, l'économie a enregistré un taux de croissance de 8,7 % en 2023, tiré principalement par l'exploitation pétrolière (+13,3 %). Le secteur secondaire a en revanche affiché une croissance négative de -0,6 % en 2023, en raison principalement de la contreperformance de la production de fibres de coton et en partie la crise d'électricité qui a pénalisé le secteur productif. Enfin, dans le secteur tertiaire, l'activité économique, n'a progressé que de 0,1 % en 2023. Du côté de la demande, la croissance économique a été tirée essentiellement par les investissements (29,6 %) et les exportations de biens et services (25,3 %). Pour rappel, la dynamique de l'économie tchadienne est très dépendante du secteur pétrolier qui représente en moyenne les 2/3 des exportations et près de 40% des recettes budgétaires du pays.

1.2. Autres éléments de l'évolution macroéconomique et sociale récente

• **Politique monétaire, inflation et taux de change** : Le Tchad est structurellement dépendant des importations de produits alimentaires, qui constituent le principal canal de transmission de l'inflation mondiale. En 2023, l'inflation a enregistré une inflexion à 4,8 %, contre 5,8 % en 2022, toujours au-dessus de la norme communautaire de 3 %, alimentée par le renchérissement des produits alimentaires (18,8 % en fin décembre 2023). La

politique monétaire au Tchad est encadrée par les institutions monétaires communautaires de la Communauté des États de l'Afrique centrale (CEMAC), notamment la Banque centrale des États de l'Afrique centrale (BEAC) à travers le Comité de politique monétaire (CPM). En mars 2024, le CPM a décidé de maintenir ses principaux taux inchangés en raison de fortes incertitudes internationales et un contexte régional plutôt favorable soutenu par une position extérieure confortable et une inflation certes élevée mais en tendance baissière. Cette stratégie est en ligne avec les politiques monétaires des banques centrales au niveau international, qui demeurent restrictives pour contenir l'inflation mondiale projetée à 5,8% en 2024 et à 4,4% en 2025, contre 6,8 % en 2023.

• **Politique budgétaire et dette publique** : Le solde budgétaire, excédentaire depuis 2022 (5,8 % du PIB), a reculé à 4,8% du PIB en 2023 en raison des recettes pétrolières tirées par les cours élevés sur les marchés internationaux et une augmentation continue en volume de la production. La politique du gouvernement pour la période 2023-2025 est axée sur une stratégie budgétaire prudente visant la soutenabilité des finances publiques à travers une amélioration des recettes et une maîtrise des dépenses. Le taux d'investissement sur la période 2023-2025 se situerait en moyenne à 16,3 % du PIB, et le taux de pression fiscale hors pétrole passerait de 8 % en 2023 à 9,4 % en 2025, soit en-deçà du seuil communautaire, en dépit des différentes réformes mises en œuvre pour l'amélioration de la mobilisation des ressources intérieures. La masse salariale demeure la principale composante des dépenses budgétaires au Tchad, représentant, par rapport aux recettes fiscales 42,3 % en 2023, 59,6 % en 2024 et 51,3 % en 2025, contre 41,2 % en 2022.

• **Le taux d'endettement était de 20,5 % du PIB en 2022, de 27,1 % en 2023 et devrait s'établir à 26,4% entre 2024-2025.** Le Tchad a bénéficié de l'Initiative pour la suspension du service de la dette (ISSD) et a conclu un accord de principe dans le Cadre commun du G20 en novembre 2022 portant sur près de 3 milliards de dollars EU de dette, et le risque de surendettement devrait être « modéré » à moyen terme. La dette serait

de 21,1 % du PIB en 2023, de 19,7 % du PIB en 2024 et de 18,4 % du PIB en 2025, contre 9,6 % du PIB en 2022. Quant à l'encours de la dette extérieure, il est estimé à 6 % du PIB en 2023, à 6,9 % du PIB en 2024 et à 7,19 % du PIB en 2025, contre 10,8 % du PIB en 2022. La stratégie d'endettement du gouvernement est axé sur la mobilisation des emprunts concessionnels en euros pour réduire l'exposition du portefeuille aux fluctuations de taux de change et également pour limiter l'augmentation du coût moyen de l'encours total de la dette.

• **Position extérieure et flux de financements extérieurs :** L'excédent du compte courant s'est réduit à 1,8 % du PIB en 2023, contre 5,9 % en 2022, soutenu essentiellement par les exportations pétrolières. En effet, le solde commercial s'est établi à 20,2 % du PIB en 2023, tiré par les exportations à 38,4 % du PIB, contre des importations de 18,2 % du PIB. L'embellie des cours du pétrole s'est

traduite pour le Tchad par une augmentation en valeur et en volume des exportations de pétrole, qui représentent entre 75 % et 80 % des exportations totales du pays. Quant à la balance des services, elle est structurellement déficitaire au Tchad (-20,6 % du PIB). À l'inverse, la balance des revenus ressort positive en raison des activités extractives et de la nouvelle réglementation au sein de la CEMAC (janvier 2022) qui exige les rapatriements et la rétrocession à la BEAC (35 %) des devises des entreprises du secteur extractif. Pour ce qui est des réserves internationales, le Tchad bénéficie de la solidarité communautaire qui consolide les réserves internationales de tous les pays membres de la CEMAC. Le niveau des réserves internationales demeure solide, même si l'on a observé un recul des réserves de change de 4,95 mois d'importations des biens et services en 2022 à 4,12 en 2023, et un taux de couverture extérieure de la monnaie qui est passé de 73,1 % en 2022 à 71,1 % en 2023.

Le Tchad a retrouvé une croissance robuste et soutenue en raison de la bonne tenue des cours internationaux du pétrole qui assurent également une bonne perspective économique à moyen terme.

Tableau 1. Tchad - Indicateurs macroéconomiques

Indicateurs macroéconomiques	2019	2020	2021	2022	2023(e)	2024(p)	2025(p)
Taux de croissance du PIB	3,4	-2,1	-1,2	3,4	4,3	5,2	5,3
Taux de croissance du PIB réel par habitant	0,1	-5,4	-4,4	0,2	1,2	2,0	2,2
Inflation	-1,0	4,5	-0,8	5,8	4,8	3,4	3,2
Solde budgétaire (dons compris) (% PIB)	-0,1	2,1	-2,2	5,4	4,0	2,7	2,2
Solde du compte courant (% du PIB)	-4,4	-9,7	-4,0	5,9	1,8	1,3	0,8
Population total (millions)	16,1	16,6	17,2	17,7	18,3	-	-
Espérance de vie à la naissance (années)	53,3	52,8	52,5	53,0	53,7	-	-

Source: Données des administrations nationales ; calculs des auteurs pour les estimations (e) et les prédictions (p) Département des Statistique de la BAD, avril 2024

Développement social : L'incidence de la pauvreté au niveau national est de 42,3 % et l'indice d'inégalité (GINI) de 0,34%, avec un taux de chômage élargi de 18,5 % en 2018 . Avec l'éclatement de la pandémie du COVID-9 et l'inflation mondiale entretenue par les conflits armés, l'extrême pauvreté a augmenté de manière significative, passant de 31,2 %

en 2018 à 34,9 % en 2021 et à 35,4 % en 2023 . En effet, l'augmentation des prix des denrées alimentaires sur les marchés internationaux et les fortes inondations subies par le pays ont significativement affecté les ménages tchadiens. Il faut noter également que l'augmentation des prix du carburant à la pompe de 40 % en février 2024 n'est pas de nature à améliorer les

¹ INSEED, ECOSIT 2018

² Banque mondiale

³ World economic forum, 2023

⁴ Global Gender Gap, rapport 2023 du World Economic Forum

conditions de vie des pauvres. En effet, la présence de plus de 1,3 million de réfugiés au Tchad affecte les conditions de vie des populations hôtes. Avec un indice de 0,708 en 2022, le Tchad a progressé de 0,446 point dans la promotion de l'égalité de genre par rapport à sa position en 2019, où son score était de 0,264. Si la dimension sociale et celle liée à la participation et représentation des femmes ont

connu une évolution positive, sa dimension économique reste faible. Le Tchad figure parmi les pays où la disparité économique entre les sexes est grande, avec un score global de 43,5 % dans l'indice de participation économique et des opportunités. La performance du pays à cet égard a reculé de 0,662 en 2019 à 0,641 en 2023.

Encadré 1. Impact du resserrement des conditions financières internationales (canaux de transmission)

Le Tchad n'a pas recours aux instruments de dette exposés au risque de taux d'intérêt comme les obligations, les prêts syndiqués, les dettes couvertes par les garanties ou encore les swaps. Par ailleurs, l'endettement concessionnel représentait une part importante de la dette extérieure jusqu'en 2014. En effet c'est en 2014 que le gouvernement tchadien a contracté auprès de la société Glencore une dette de 1,4 milliard de dollars EU pour racheter la participation de l'américain Chevron dans le consortium composé avec ExxonMobil et Petronas pour l'exploitation des champs pétroliers de Doba. Le taux d'intérêt, basé sur le Libor, était initialement fixé à 7,5 % avant d'être ramené à 2 % lors de la première renégociation de février 2018. Fin décembre 2023, la dette extérieure tchadienne était composée majoritairement de la dette bilatérale (45,8 %), de la dette multilatérale (34,0 %) et de la dette commerciale (20,2 %). Il est fort probable qu'avec la restructuration de la dette Glencore en novembre 2022 et les différentes initiatives internationales dont a bénéficié le Tchad (ISSD et cadre commun du G20), celui-ci a évité l'effet boule de neige des tensions récentes provoquées par les taux d'intérêt et l'appréciation du dollar EU. Pour ce qui est de l'appréciation du dollar, l'impact sur les coûts du service de la dette est estimé à 3 % pour les pays de la zone CFA.

1.3. Perspectives économiques et risques

1.3.1. Perspectives économiques : Pour 2024 et 2025, l'économie tchadienne devrait poursuivre sa trajectoire de croissance avec respectivement un taux de croissance économique de 5,2 % et de 5,3 %. Cette perspective repose essentiellement sur le secteur pétrolier tant du côté de l'offre que de la demande, nourri par les tensions sur les cours internationaux du pétrole. D'importants revenus pétroliers permettent également au gouvernement de financer un vaste programme d'investissement public dans le cadre du nouveau plan national de développement 2024-2028. L'inflation connaîtra une inflexion à 3,4 % en 2024 et à 3,2 % en 2025, contre 4,8 % en 2022. Le solde budgétaire est également attendu excédentaire en 2024 et 2025 (2,7 % et 2,2 %), toujours porté par les recettes pétrolières exceptionnelles. Quant au solde courant, il demeurera également positif en 2024 et 2025 à respectivement 1,3 % et à 0,8 % du PIB tiré largement du solde commercial largement excédentaire. L'inflation au Tchad est principalement alimentée par

l'inflation mondiale, notamment les prix à l'importation des denrées alimentaires dont le pays dépend structurellement. Pour ce qui est de l'endettement extérieur, le Tchad a bénéficié de l'initiative de suspension du service de la dette (ISSD) et a conclu un accord avec le cadre commun du G20, ce qui contribuera à améliorer le profil pays de la dette qui devrait s'afficher « à risque modéré » à moyen terme.

1.3.2. Risques : Les principaux risques externes sur les perspectives macroéconomiques à moyen terme sont : la volatilité des cours du pétrole, les crises géopolitiques mondiales et aussi l'insécurité régionale au sahel dans le Bassin du Lac Tchad et de la guerre au Soudan. Pour les risques internes, ce sont d'éventuelles tensions politiques, les changements climatiques, l'évolution de la situation au Soudan voisin avec plus de 1,3 million de réfugiés entrés au Tchad. L'engagement du gouvernement tchadien à consolider le dialogue social pour la paix et la cohésion nationale et le soutien de la communauté internationale constituent un grand atout pour accompagner le gouvernement à gérer les risques.

1.4. Options stratégiques pour soutenir la stabilité macroéconomique et la transformation économique

La politique monétaire au Tchad est régie par les règles communautaires sous la direction de la BEAC. Elle s'inscrit toujours dans une démarche prudente pour une grande stabilité monétaire. En mars 2024, la BEAC a annoncé « un léger repli des réserves de change de 2,7 % à 6 699 milliards de FCFA » au cours de l'année 2024, un niveau qui correspond à un taux de couverture extérieure de la monnaie de 74,2 % et des réserves en mois d'importations de biens et services à 4,3 en 2024, contre 4,8 en 2023 ». Aussi, il faut noter que la nouvelle réglementation de change n'est en vigueur que depuis le 1er janvier 2022, qui exige les rapatriements et la rétrocession à la BEAC (35 %) des devises des entreprises du secteur extractif, a contribué à l'amélioration des réserves de change de la CEMAC (43 % en 2023).

Pour ce qui est des réformes structurelles, le gouvernement tchadien est conscient de la nécessité d'accélérer la transformation structurelle de l'économie tchadienne, très dépendante du pétrole et des financements extérieurs. En effet, les revenus pétroliers n'ont pas permis d'assurer une croissance durable et inclusive. Les ambitions du gouvernement tchadien sont définies dans « la Vision 2030, le Tchad que nous voulons », qui s'articule autour de deux plans nationaux de développement (PND), dont le premier a été exécuté en 2017-2021, et le deuxième, « Pour un développement inclusif, résilient au changement climatique et créateur de richesse », prévu pour 2024-2028.

Le troisième axe des quatre axes de la Vision 2030 a pour objectif la transformation structurelle de l'économie par la diversification des sources de croissance, la dynamisation des secteurs porteurs de croissance et le développement des chaînes de valeur. Le gouvernement entend soutenir le développement des infrastructures de base (énergie, transport, eau, TIC) dans une approche régionale pour déclencher l'industrialisation ; le développement des services financiers pour une plus grande inclusion ; le développement du secteur financier pour répondre aux besoins de l'économie. La relance des secteurs productifs et du développement des chaînes de valeur par la promotion de l'investissement privé et des partenariats public-privé, constitue l'essence de la politique gouvernementale pour la transformation structurelle de l'économie tchadienne.

Enfin, pour financer sa transformation structurelle, le Tchad entend tirer profit de son énorme capital naturel évalué à 75,4 milliards de dollars EU afin de mobiliser davantage de financements internationaux à travers une plus grande intégration au marché boursier régional et la mobilisation de financements climatiques surtout privés. Deux défis majeurs restent à relever, notamment la consolidation de la paix et l'amélioration de la gouvernance économique et financière pour une plus grande transparence dans la gestion des ressources pétrolières. La mobilisation des recettes fiscales hors pétrole associée à la maîtrise des dépenses publiques, permettra d'améliorer l'espace budgétaire par une politique d'endettement prudente et soutenable.

BILAN DES PROGRÈS DE LA TRANSFORMATION STRUCTURELLE DU TCHAD

2

MESSAGES CLÉS

- Malgré d'importants revenus pétroliers, le Tchad n'a pas réussi à déclencher un processus de transformation structurelle, en raison notamment de la croissance démographique élevée (supérieur à 3 %) et des périodes de crise sécuritaire avérées ou latentes qui ont principalement touché les activités agricoles, principal pourvoyeur d'emplois dans l'économie.
- La dynamique de la production pétrolière n'a pas fondamentalement changé la structure de l'économie tchadienne qui demeure dominée par le secteur primaire (50 % du PIB), suivi du secteur tertiaire (35 à 40 %). Le secteur secondaire est le moins important de l'économie tchadienne et représente entre 10% et 15% du PIB.
- Au Tchad, la répartition de l'emploi (données ECOSIT – INSEED 2018) se présente comme suit : agriculture (74,3%), industrie- BTP (9,1 %), services (16,6 %). L'emploi est principalement informel, concentré dans le secteur agricole 72,2 %. La faible productivité des secteurs secondaire et tertiaire ne permet pas une transition de l'emploi du secteur agricole vers les autres secteurs. Cela explique la part de 20 % que représente l'emploi informel non agricole dans l'emploi total.
- Le Tchad est confronté à un énorme déficit de financement de son développement et seule une réforme de l'architecture financière internationale contribuerait à apporter un début de réponses. En effet, le pays devra combler un déficit de financement annuel d'environ 7,1 milliards de dollars EU d'ici 2030 pour accélérer sa transformation structurelle.
- Pour accélérer la transformation structurelle, le rapport propose des mesures suivantes : i) améliorer la gouvernance publique pour se rapprocher des standards internationaux ; ii) entreprendre une politique d'urbanisation proactive pour développer les services aux personnes ; iii) engager une politique volontariste pour le développement des technologies et du capital physique ; et iv) surtout développer le capital humain qui est une grande faiblesse de l'économie tchadienne pour tirer profit des dynamiques régionales et mondiales.

Introduction

Ce chapitre vise à présenter un aperçu complet des progrès récents dans la transformation économique du Tchad dans un monde en mutation, à identifier ses principales tendances et à décrire ses caractéristiques, ainsi qu'à estimer les besoins de financement pour accélérer la transformation structurelle. Il faudra à la fois une perspective historique (ce qui a été fait jusqu'à présent) et une approche prospective (ce qui peut ou devrait être fait à l'avenir pour accélérer les progrès) en matière de transformation structurelle, en comparant les performances du Tchad avec celles principalement des pays de la CEMAC et tirer des leçons pour l'avenir. Dans ce chapitre, on évaluera l'impact d'un large éventail de facteurs socio-économiques, financiers, de gouvernance interne et externes sur la transformation structurelle du Tchad (ou son absence), ainsi que les besoins et les déficits de financement, dans le but de mettre en évidence les principales forces d'attraction et facteurs d'incitation et orienter à la fois l'élaboration de politiques fondées sur des données probantes et les opportunités d'investissement.

Le Tchad doit promouvoir une transformation structurelle de son économie pour accélérer la croissance économique à travers la modernisation du secteur agricole et d'élevage et le développement du capital humain et des infrastructures de base.

Sur une tendance à long terme, le Tchad a enregistré des taux de croissance du PIB positifs. Au cours de la décennie 1980-1989, le taux de croissance a été de 4,7 %, puis elle a baissé à 2,9 % durant la décennie 1990-1999, en raison essentiellement des périodes de troubles politico-militaires. La décennie 2000-2009 est la plus faste avec le démarrage de la production pétrolière en 2003 qui a permis d'enregistrer les meilleures performances économiques avec un taux de croissance de 8,7 %. La succession des crises sécuritaires intérieures et dans la région ainsi que les fluctuations défavorables des cours du pétrole, principalement entre 2014 et 2016, ont réduit les perspectives économiques au Tchad, avec un taux de croissance de seulement de 3,6 % durant la décennie 2010-2019. Avec l'apparition de la pandémie du COVID-19 en 2020, le taux de croissance a été négatif en 2020 (-2,1 %) et en 2021 (-1,2 %). Cette tendance s'est favorablement inversée depuis 2022 à la faveur de l'évolution sur les marchés du pétrole. Les cours élevés de pétrole ont permis au Tchad de renouer avec la croissance (3,4 %). Cette trajectoire de croissance devrait se maintenir avec des taux de croissance attendus de 4,3 % en 2023, de 5,2 % en 2024 et de 5,3 % en 2025.

2.1. Performance économique et état d'avancement de la transformation du Tchad

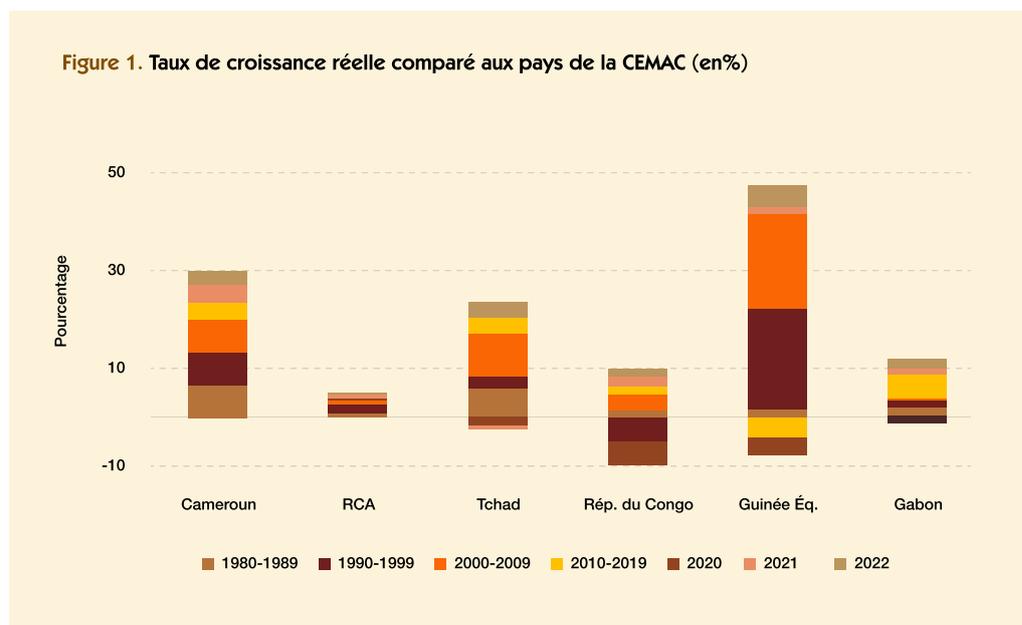
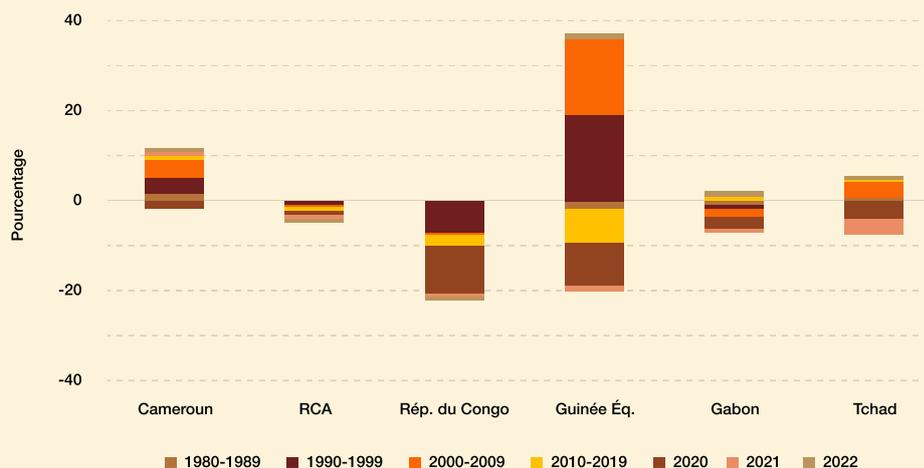


Figure 2. Tchad-PIB par tête, comparé aux pays de la CEMAC, par décennie (en %)



L'évolution du revenu par habitant montre que les progrès sont limités au Tchad. Le pays est caractérisé par un taux de croissance démographique élevé (3,1 % en 2022 et un taux de fécondité de 6,26 enfants par femme en 2021, selon l'INSEED). Ainsi sur la décennie 1980-1989, le PIB par habitant n'a augmenté que de 1,8 % avant de baisser de 0,6 % entre 1990-1999. Les importants revenus pétroliers entre 2000-2009 ont permis une forte nette amélioration du revenu par habitant de 4,8 %. Avec la chute des revenus pétroliers entre 2010-2019, le revenu par habitant n'a augmenté que de 0,2 %, avant de s'effondrer en 2020 et 2021 (- 5,2 % et - 4,3 %) en raison de de la pandémie du COVID-19.

2.2. Transformation structurelle du Tchad: moteurs, goulots d'étranglement, opportunités.

2.2.1. Transformation structurelle / économique du pays

À l'instar d'autres pays, le Tchad présente d'importants écarts de productivité du travail entre les secteurs, ce qui signifierait, d'une part, une inefficacité potentielle en matière d'allocation des ressources, et d'autre part un potentiel de croissance grâce à la réaffectation de la main-d'œuvre des secteurs moins productifs vers des secteurs plus productifs. La productivité au sein des secteurs peut augmenter grâce aux investissements en capital, à l'innovation technologique et aux gains d'efficacité intersectoriels.

L'économie tchadienne est dominée par le secteur primaire (50 % du PIB), suivi du secteur tertiaire (35 à 40 %). Le secteur secondaire est le moins important de l'économie tchadienne et représente entre 10 % et 15 % du PIB. Le secteur primaire au Tchad est composé essentiellement des branches extractives, notamment le pétrole brut (20 % à 25%), l'agriculture (13 % à 20 % du PIB) et l'élevage/sylviculture/pêche (9 % à 14 % du PIB). Il contribue positivement à la croissance du PIB, et compte tenu de son poids, les fluctuations de la croissance dans ce secteur expliqueraient la volatilité de la croissance économique globale.

La contribution de la productivité globale des facteurs à la croissance a été estimée à 0,9 entre 1995 et 2017. Une analyse détaillée montre qu'elle a été de -1,7 entre 1996-2002, 3,7 entre 2023-2014 et - 6,9 en 2015-2017. Dans le secteur agricole, on relève un manque notable de croissance de la productivité. En tendance longue, la croissance agricole était extensive, donc déterminée par les ressources plutôt que par la productivité. C'est ainsi qu'elle a été de 0,8 en 1981-1990, de - 0,6 en 1991-2000, de 6,1 % en 2002-2010 et de 4,2 en 2010-2014. En effet, plus de 50 % de la croissance agricole s'explique par l'utilisation intensive d'intrants (travail et accumulation de bétail). Le reste est dû en grande partie à l'extensification (utilisation des terres).

La répartition de l'emploi (données ECOSIT – INSEED) se présente comme suit : Agriculture (74,3%), Industrie- BTP

(9,1 %), Services (16,6 %). L'emploi est principalement informel, concentré dans le secteur agricole à 72,2 %. La faible productivité des secteurs secondaires et tertiaires ne permet pas une transition de l'emploi du secteur agricole vers les autres. C'est ce qui explique que l'emploi informel non agricole représente 20 % de l'emploi total. Il convient de noter que le déplacement de la main-d'œuvre agricole s'explique surtout par les chocs sécuritaires (par exemple le Lac Tchad) et/ou climatiques (sécheresse, inondations).

Le Tchad doit impérativement mettre l'accent sur l'amélioration du capital humain et sur le développement technologique afin de rendre sa croissance plus intensive, plus forte et plus durable. Cela passe par l'amélioration de la qualité des enseignements, le développement de l'enseignement technique et scientifique ainsi que la recherche et l'innovation.

Une autre caractéristique du changement structurel au Tchad au cours des dernières décennies, est la réaffectation des activités économiques d'un secteur peu productif (l'agriculture) vers d'autres secteurs eux aussi relativement peu productifs, tels que les services aux personnes et le commerce de détail. Plus de la moitié de la main-d'œuvre quittant l'agriculture se lance dans ces activités. Il s'agit de secteurs potentiels bien adaptés aux travailleurs qui quittent l'agriculture – les exigences en matière de compétences ne sont pas très différentes et les besoins en capitaux sont faibles. Mais il est possible qu'une partie de l'abandon de l'agriculture reflète des facteurs « d'incitation » plutôt que des facteurs « d'attraction ». Le changement climatique et les récurrents conflits agriculteurs/éleveurs pourraient agir comme un facteur d'incitation, poussant les gens à abandonner l'agriculture. Les données donnent à penser que les pays africains où les températures moyennes sont plus élevées comptent moins de travailleurs agricoles. Aussi, il y a lieu de noter qu'en général, des conflits en Afrique ont été précédés d'une catastrophe naturelle dans les sept jours, ce qui a exacerbé l'insécurité alimentaire et perturbé les chaînes de valeur agricole. En outre, les résultats suggèrent que la production agricole pourrait chuter considérablement dans les régions touchées par un conflit, en raison d'effets négatifs sur l'offre de main-d'œuvre, l'accès à la terre et l'aban-

don des terres, ainsi que de l'accès au crédit et/ou d'effets directs sur le capital tels que le vol et la destruction.

2.2.2. Décomposition de la productivité du travail : changements structurels

Dans cette section, on applique la méthodologie de McMillan et Rodrik pour examiner la décomposition de la productivité du travail au Tchad et comparer à la moyenne africaine sur les trois décennies. Premièrement, la productivité peut augmenter au sein des secteurs grâce aux investissements en capital, innovations technologiques, les gains d'efficacité découlant du commerce intra-sectoriel et la réduction de mauvaise répartition au sein des secteurs. Deuxièmement, la productivité peut croître grâce à la réaffectation du travail des secteurs à faible productivité aux secteurs à forte productivité – la composante « changement structurel ». La section vise à déterminer dans quelle mesure la croissance de la productivité du travail dans les années 1990, 2000 et 2010 peut être attribuée au changement structurel. De plus, il est important d'analyser la tendance de croissance de la productivité dans les secteurs agricoles et non agricoles. Le passage des secteurs moins productifs tels que l'agriculture vers des activités plus productives (principalement les services), contribue à la croissance économique même en l'absence de croissance de la productivité au sein du secteur. Enfin, dans la section, on évaluera les perspectives d'effet du changement structurel en fonction de la possibilité qu'elle pourrait cesser si les secteurs non agricoles ne connaissent pas une croissance rapide de leur productivité

2.2.3. Croissance rapide des revenus et des emplois incorporés dans les exportations de services : nouveaux éléments de preuve

Cette section résume en un paragraphe les nouvelles preuves présentées par Mensah et de Vries (2024) et souligne leur pertinence pour le Tchad. Mensah et de Vries (2024) calculent la valeur ajoutée et les emplois incorporés dans les exportations en utilisant la méthode d'extraction hypothétique introduite par Los et coll. (2016). Cette méthode considère le rapport entre la valeur ajoutée et la production brute, et le rapport entre l'emploi et la production brute, pour

calculer la valeur ajoutée et le nombre d'emplois respectivement incorporés dans les exportations. La qualité des produits exportés par le Tchad jusqu'à nos jours concerne des matières premières (pétrole brut, coton, gomme arabique). Or, le potentiel d'amélioration de la qualité des produits exportés est plus important pour les produits alimentaires et les produits manufacturés (Khandelwal, 2010 ; Schott, 2004), que le Tchad n'exporte pas encore. Celui des matières premières est limité car ce sont des ressources naturelles d'une part et, d'autre part, l'exigence de la qualité est plus importante pour les produits de consommation finale que pour des intrants intermédiaires. En résumé, pour le Tchad, il est important d'améliorer la productivité des services et du secteur manufacturier pour garantir une accélération de la croissance économique et absorber la réaffectation de la main-d'œuvre de l'agriculture vers les services et l'industrie. Cette réaffectation de la main d'œuvre n'a pas été favorable aux changements structurels en raison de la faible productivité dans ces deux secteurs.

2.2.4. Principaux obstacles à une transformation structurelle rapide

Le Tchad fait face à d'importants facteurs défavorables qui retardent l'accélération de la transformation structurelle du pays.

Défi démographique : Le taux de croissance démographique est de 3,1 % en 2022 pour un taux de croissance économique de 3,4 %. Le taux de fécondité est de 6,26 enfants par femme. L'âge moyen de la population est de 19,7 ans, ce qui se traduit par une forte pression sur le marché de l'emploi. Le taux de chômage au sens du BIT est de 18,5 %, et touche fortement les jeunes de 15-30 ans, particulièrement en milieu rural, ce qui alimente le flux de l'exode rural. Le taux de sous-emploi global est de 40,8 %. Au Tchad, un producteur supportait 2,5 consommateurs en 2016 et supportera 2,3 consommateurs en 2030. Jusqu'en 2050, un faible niveau de fécondité assurera toujours pour le pays un niveau de croissance du ratio de soutien plus élevé. Le Tchad gagnera plus en termes de dividende démographique s'il arrive à contenir son taux de fécondité et pourrait atteindre le dividende démographique entre 2035 et 2040⁸.

Changement climatique : Le Tchad est un pays particulièrement vulnérable au changement climatique, classé 3e pays le plus vulnérable sur 190 pays à l'indice de vulnérabilité climatique de ND GAIN (2020). La dégradation des ressources naturelles, la baisse des rendements agricoles (-10 à - 25 %), l'érosion de la biodiversité, les sécheresses successives, les températures élevées, les saisons de pluies tardives et précoces, les inondations, et les menaces graves sur l'écosystème du Lac Tchad, se traduisent par des conséquences néfastes sur les populations. L'urbanisation rapide et non planifiée interagit avec la dégradation de l'environnement et le changement climatique pour amplifier le risque d'inondations dans le pays.

Secteur informel : Le secteur informel est une composante essentielle de l'économie tchadienne, avec près de 92,2 % de la main-d'œuvre active (72,2 % dans le secteur agricole et 20 % dans le secteur informel non agricole). Avec les changements climatiques, la main d'œuvre se déplace vers le secteur informel en milieu urbain qui ne nécessite pas un niveau d'éducation élevé et à productivité faible. Les femmes sont majoritairement employées dans l'agriculture, secteur qui domine l'économie tchadienne, mais elles sont également présentes dans le secteur informel où elles contribuent de manière significative malgré les défis de vulnérabilité économique et d'accès aux ressources et aux financements. Malheureusement, les difficultés à capter la fiscalité dans le secteur informel se traduisent par une forte pression fiscale sur le secteur formel sans pour autant améliorer les performances globales en matière de mobilisation de recettes fiscales.

Défi politique : La fin de la transition politique marquée par l'élection présidentielle du 6 mai 2024 augure de bonnes perspectives pour le climat politique au Tchad. En effet, les tensions sécuritaires internes et régionales ont caractérisé les dernières décennies. La mainmise des groupes de rentes politico-économiques constitue une entorse aux règles de marché et encourage la corruption. Le Tchad est toujours mal classé par Transparency international (167^e/180) et Mo Ibrahim (47^e/54).

⁸ « Dividende démographique au Tchad : Entre contraintes structurelles et potentialités endogènes ». Policy N°3, SWEDD, Banque mondiale, UNFPA

Difficultés d'accès aux financements :

Tchad, les services bancaires sont largement inaccessibles en dehors des zones urbaines ; seuls 7 % des Tchadiens ont accès aux services financiers. Ils ont donc recours au système informel ou aux usuriers. Les crédits à court terme, qui représentent 67 % du volume total des crédits, contre 30 % pour les crédits à moyen terme et seulement 3 % pour les crédits à long terme. Le secteur agricole, principale composante de l'économie, n'a bénéficié que de 2,2 % des crédits en 2022, contre 1,7 % pour l'industrie manufacturière, et surtout 34 % pour autres services, 16,6 % pour le commerce, restaurants, et hébergement. Les taux d'intérêt se situent à environ 9,21 % en 2024, contre 10 % à 14 % pour la région CEMAC.

2.2.5. Leviers pour accélérer la transformation structurelle

Pour réussir sa transformation structurelle, le Tchad doit améliorer significativement la qualité de sa gouvernance économique et financière. Aussi, le pays devrait combler d'importants retards avec des investissements massifs dans le capital physique (transports, énergie) et les NTIC afin de tirer avantage de son énorme potentiel dans les domaines de l'élevage et de l'agriculture. L'intégration régionale et le développement des chaînes de valeur constitue un axe prioritaire pour la transformation structurelle au Tchad. Cette stratégie requiert nécessairement le développement du capital humain, en particulier dans les enseignements techniques et professions en lien avec les domaines prioritaires. En sus, la budgétisation sensible au genre engagée au cours des dernières années contribuera à allouer plus de ressources à l'autonomisation des femmes et à leur participation au développement. La mise en place des comités de suivi budgétaire est envisagée dans 17 des 23 provinces du Tchad.

Gouvernance : L'amélioration de la gouvernance est fondamentale au Tchad, un pays caractérisé par une faiblesse notoire de la qualité de la gouvernance, classé au 47^e rang sur 54 pays classés en 2022 à l'indice Mo Ibrahim. Si la gestion monétaire est garantie par l'appartenance à la zone monétaire CEMAC, l'intégration commerciale est quant à elle handicapée

par les déficits d'infrastructure et une distorsion tarifaire. Quant à l'environnement des affaires, il reste beaucoup à faire en raison de l'insécurité juridique et une administration fiscale jugée agressive.

Urbanisation : Le Tchad est un pays peu urbanisé avec un taux d'urbanisation de 26,39 %. Le gouvernement entend parvenir à un taux d'urbanisation de 37,8 % d'ici à 2030, ce qui pourrait accélérer la transformation structurelle par le développement de nouveaux besoins, notamment les services à la personne. Enfin, des infrastructures résilientes au climat et sensibles au genre ont un pouvoir transformateur plus élevé.

Technologie et capital physique : Le Tchad figure parmi les pays où l'accès aux TIC est considéré comme médiocre avec un indice d'accès numérique de 0,1. L'indice montre que moins de 10 % de la population a accès aux TIC, et surtout plus de 70 % de la population est rurale. Le taux de pénétration d'internet au Tchad est de seulement 17,9 % avec 3,22 millions d'internautes selon Data Reportal (2023). Seules 6 % des zones rurales disposent d'une certaine forme de connectivité numérique. Pour ce qui est des infrastructures physiques, le Tchad figure parmi les pays les plus mal classés dans l'indice de développement des infrastructures de la BAD avec un indice de 0,064 sur 1, juste devant la Somalie, l'Erythrée et le Soudan du Sud.

Capital humain : Le Tchad se heurte à un important déficit de capital humain qui pèse lourdement sur la productivité du travail dans tous les secteurs de l'activité économique. L'indice de développement du capital humain au Tchad, selon la Banque mondiale, est de 0,3. La récente dynamique du secteur pétrolier entretenue par les cours élevés et des recettes exceptionnelles devraient permettre au Tchad de réorienter sa politique budgétaire vers le développement du capital humain, notamment dans les secteurs de l'éducation et la santé. La situation des filles et des femmes est particulièrement critique, puisqu'elles ont plus que les hommes besoin d'une bonne santé reproductive, qu'elles sont plus précocement éjectées des systèmes d'enseignement et qu'elles souffrent davantage de l'analphabétisme.

2.3. Financement pour accélérer la transformation structurelle du Tchad : Engagements du pays en faveur du changement structurel

2.3.1. Identifier la stratégie de changement structurel dans le plan de développement national

Le Tchad a élaboré un Plan national de développement (PND) 2024-2028, dont le coût total est évalué à 13 616 milliards FCFA (22,25 milliards de dollars EU), pour un financement à rechercher auprès de la communauté internationale de 2 625 milliards FCFA (4,33 milliards de dollars EU). Le PND 2024-2028 attend d'être présenté prochainement aux partenaires techniques et financiers au cours d'une table ronde des bailleurs de fonds. Le PND 2024-2028 s'inscrit dans une dynamique de transformation structurelle de l'économie tchadienne. L'axe 3 a pour objectif la transformation structurelle de l'économie à travers la diversification des sources de croissance, la dynamisation des secteurs porteurs de croissance et le développement des chaînes de valeur. Dans cette perspective, de nombreuses contraintes seront à lever. Il s'agit notamment : i) du faible niveau de développement des infrastructures de soutien à la diversifica-

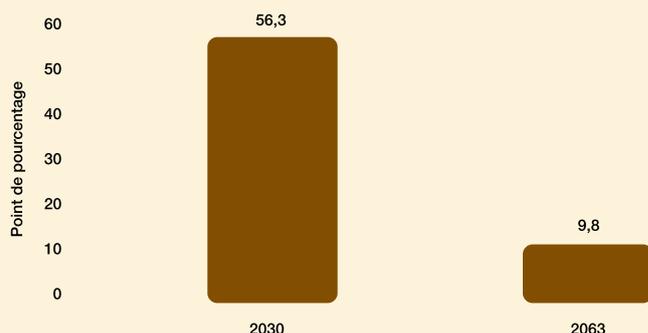
-tion de l'économie et à l'industrialisation ; ii) des services financiers très limités et peu inclusifs ; iii) du climat des affaires peu favorable à l'initiative et à l'investissement privé ; iv) des faibles capacités opérationnelles et managériales des acteurs du secteur privé local ; etv) du capital humain peu qualifié pour répondre aux besoins du marché.

2.3.2. Estimer les besoins et le gap de financement pour la transformation structurelle

Les estimations de la Banque montrent que les besoins de financement pour accélérer la transformation structurelle du Tchad sont de 8,18 milliards de dollars EU pour 2030 et 1433 milliards de dollars pour 2063. Pour les mêmes horizons, les déficits de financement sont de 7,1 et 1253 milliards de dollars EU.

Comme souligné dans les sections précédentes, un meilleur accès au financement est l'un des principaux facteurs d'attraction des transformations structurelles. Cela implique que le Tchad devra de toute urgence mobiliser des ressources importantes pour accélérer le processus de transformation structurelle et maintenir la dynamique de développement.

Figure 3. Elargissement nécessaire de l'assiette fiscale (impôts/PIB pour combler le déficit de financement annuel estimé au Tchad)



2.3.3. Comblent le déficit de financement grâce à la mobilisation des ressources intérieures.

Même si le Tchad pouvait combler les déficits de financement estimés grâce à une meilleure mobilisation des recettes publiques, il est évident que le pays ne pourrait raisonnablement pas atteindre un tel objectif. La Figure 3 montre l'élargissement nécessaire de l'assiette fiscale (impôts/PIB actuels) pour combler leur

déficit de financement d'ici 2030 ou 2063. Le Tchad devrait augmenter ce ratio d'un ratio médian d'environ 56,3 points de pourcentage, pour être en mesure de combler le déficit de financement d'ici 2030, en supposant que toutes les recettes fiscales supplémentaires mobilisées soient efficacement déployées et allouées à cet objectif. Une augmentation médiane de 9,8 points de pourcentage sera nécessaire pour combler le déficit de financement d'ici 2063.

Figure 4. Ratio d'efficacité de la TVA au Tchad et autres pays de la CEMAC 2014 – 20



Encadré 2. : Assistance de la Banque pour la transformation structurelle du Tchad

La stratégie de la Banque en cours, adoptée en 2017 et prorogée deux fois jusqu'en 2025, est axée sur la transformation structurelle du Tchad à travers le soutien aux infrastructures de base (énergie, transport, agricultures, eau) dans une approche d'intégration régionale. Le projet d'interconnexion électrique entre le Tchad et le Cameroun et le projet de Djermaya solaire visent à améliorer et sécuriser l'offre d'électricité à moindre coût. De même, le pont sur le Logone et la route transsaharienne contribueront au désenclavement extérieur du pays et surtout réduire les coûts à l'importation des marchandises très élevés, affectant ainsi la compétitivité extérieure du pays. La Dorsale transsaharienne renforcera la connectivité du Tchad au reste du monde. A travers l'aménagement de terres agricoles, soutenu par le projet d'étude de 200 000 hectares de terres agricoles, la Banque soutient le développement des agropoles au Tchad pour le quel une agence a été mise en place par le gouvernement. Surtout, la Banque soutient un ambitieux projet de promotion de la filière viande et lait en vue de permettre au pays de répondre en partie à l'énorme besoin d'importation de produits carnés par la CEMAC, estimés à près de 500 milliards de FCFA. Enfin, la Banque soutient le développement du capital humain à travers le projet d'éducation des femmes et jeunes filles en parallèle au projet d'appui à la microfinance en faveur des femmes et jeunes en général exclus de l'accès au financement. Au regard de tout cela, la Banque se positionne comme un acteur clé de la transformation structurelle du Tchad.

2.4. Conclusion et recommandations de politiques économiques

Accélérer la transformation structurelle du Tchad nécessitera une approche à plusieurs volets comprenant :

- **Adopter une approche holistique de la transformation structurelle** en élaborant une stratégie de développement, adaptée aux besoins spécifiques et aux circonstances locales. Le Tchad devrait envisager de diversifier au-delà des secteurs traditionnels pour inclure à la fois les services hautement qualifiés (échangeables) et peu qualifiés (non échangeables) afin de favoriser la transformation structurelle.
- **Améliorer la qualité du programme éducatif** et offrir une formation professionnelle pour préparer la main-d'œuvre à l'avenir pour mieux aligner les systèmes d'éducation et de formation sur les

marchés du travail et ainsi réduire une inadéquation généralisée des compétences, avec un accent sur la situation des femmes et des jeunes. Renforcer les partenariats public-privé pour que l'acquisition de compétences et de diplômés en phase avec les besoins du marché du travail soit prometteuse pour soutenir la transformation structurelle du Tchad, et améliorer la sensibilité au genre des instruments d'orientation du développement.

- **Améliorer l'efficacité des dépenses publiques et l'élargissement de l'assiette fiscale.** pour aider le pays à mobiliser suffisamment de ressources intérieures pour combler une partie du déficit de financement de son développement. À cette fin, la mobilisation davantage de ressources, en particulier au niveau national, devrait être une priorité essentielle de la stratégie de développement du pays.

• **Catalyser et attirer de plus en plus le secteur privé et tirer parti des instruments de financement innovants, nouveaux et existants.** (Obligations et prêts verts, obligations et prêts durables, et marchés du carbone pourraient stimuler les investissements du secteur privé dans les secteurs verts). Contenir l'évasion fiscale et les flux financiers illicites permettrait également de freiner la fuite des ressources publiques.

• **Créer, grâce à la mise en œuvre de la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAf), des solutions d'approvisionnement privilégiées pour tirer parti des abondantes ressources naturelles du pays pour ajouter de la valeur et**

accroître la capacité de production et la croissance des services. La filière viande et lait constitue une réelle opportunité pour le Tchad de tirer profit des chaînes de valeur et du commerce intra-africain, ce qui accélérerait considérablement le rythme de sa transformation structurelle.

• **Engager activement et inciter les acteurs financiers à participer au développement d'une réserve de projets bancables dans des secteurs critiques pour la transformation structurelle.** La participation du secteur privé pour accélérer la transformation structurelle est essentielle compte tenu du déficit de financement estimé existant.

FINANCER LA TRANSFORMATION STRUCTURELLE DU TCHAD : LA NÉCESSITÉ DE RÉFORMER L'ARCHITECTURE MONDIALE

3

MESSAGES CLÉS

- Les besoins financiers du Tchad pour atteindre ses objectifs de développement définis dans le PND et les objectifs de développement durable (ODD) en 2030 et l'agenda 2063 de l'Union africaine sont énormes et ne pourront pas être comblés par les dispositifs financiers internationaux actuels.
- Le Tchad soutient pleinement la réforme de l'architecture financière internationale, notamment la prise en compte des besoins réels des pays, des spécificités propres à chaque pays, en considérant les États fragiles exposés à des défis singuliers comme la lutte contre le terrorisme, les effets du changement climatique, etc.
- Au-delà des ressources extérieures nécessaires mais insuffisantes, le Tchad entend mettre tout en œuvre pour améliorer la mobilisation des ressources fiscales intérieures, le développement des financements innovants (climatiques par exemple) et promouvoir un environnement institutionnel favorable au développement du secteur privé et aux investissements nationaux et étrangers.
- Enfin, le gouvernement devrait s'engager dans une politique d'endettement prudente compatible avec les risques de marchés (volatilité des cours du pétrole) et la stabilité macroéconomique.

Le Tchad fait face à des besoins financiers importants pour financer la transformation structurelle de son économie, ce qui implique l'accès aux financements extérieurs plus importants que la réforme de l'architecture financière mondiale pourrait permettre.

3.1. Introduction

S'appuyant sur le chapitre 2, qui a estimé les besoins et les déficits de financement pour accélérer la transformation structurelle du Tchad, le chapitre 3 présente l'évaluation des performances du pays en matière de mobilisation de financements provenant de sources internes et externes, les défis liés au renforcement de la mobilisation des ressources et les actions politiques requises. Il examine aussi les faiblesses de l'architecture financière internationale pour combler le déficit de financement. Et lorsque cela est possible, le chapitre présente les avantages potentiels pour le Tchad d'une réforme de l'architecture financière internationale.

Les critiques adressées au système financier international prendront en compte, entre autres, le système de quotas appliqué pour déterminer l'éligibilité aux prêts (c'est-à-dire les indicateurs monétaires tels que le revenu par habitant et le PIB). Il ne prend pas en compte la durabilité des indicateurs – la possibilité que l'éligibilité d'un pays aux prêts concessionnels puisse être révisée en fonction des fluctuations du revenu par habitant et de la croissance du PIB, à moins qu'ils ne soient axés sur la transformation structurelle et le développement des infrastructures (capital humain et physique), sensibles au genre et résilientes au climat. Il est largement admis qu'une transformation structurelle et une croissance tirée par les infrastructures peuvent être rapides, durables, inclusives et résilientes aux chocs. En d'autres termes, l'accélération de la transformation structurelle est essentielle pour atteindre les objectifs nationaux (PND), continentaux (Afrique 2063) et mondiaux (ODD). Par conséquent, le chapitre, soulignant le rôle que les institutions financières internationales (IFI) devraient jouer pour soutenir la réalisation de ces objectifs, propose que les allocations soient réformées en passant du quota monétaire à une allocation basée sur les besoins – une aide accrue étant dirigée vers les pays ayant besoin de plus de financement pour accélérer la transformation structurelle, notamment les États fragiles. Sur la base de l'analyse susvisée, les potentielles retombées positives de la réforme de l'architecture financière mondiale pour le Tchad seront mises en évidence.

3.2. Position du Tchad sur la nécessité de réformer l'architecture financière internationale

En raison d'importants besoins de financements pour atteindre les objectifs ODD et surtout faire face aux effets du changement climatique, le Tchad est très favorable à un changement de l'architecture financière internationale. Le Tchad n'a certes pas encore de note de crédit pour le risque pays. Toutefois, les banques multilatérales de développement comme la BAD pourraient collaborer avec les agences de crédit internationales en vue d'atténuer la perception du risque sur les pays fragiles. La dette du Tchad est constituée de dette bilatérale de (45,8 %), de dette multilatérale (34,0 %) et commerciale (20,2 %) à fin 2023.

Le changement dans la formule des banques multilatérales de développement et des institutions financières internationales, passant d'une formule basée sur les quotas à une formule basée sur les besoins pourrait contribuer à une meilleure prise en compte des besoins de financements des pays fragiles par le système financier mondial en particulier pour financer la transformation structurelle et les ODD ainsi que l'action climatique et l'accès à d'autres biens publics mondiaux.

Comme indiqué plus haut le Tchad et Glencore ont deux accords de renégociation sous la pression des partenaires au développement du Tchad pour restaurer la viabilité financière de l'État. Dans l'avenir, le gouvernement tchadien s'est engagé à ne recourir qu'aux seuls financements concessionnels et améliorer sa performance fiscale pour mettre en œuvre sa stratégie de développement. En outre, la poursuite de la mise en œuvre des réformes structurelles à moyen terme permettra au pays de mobiliser davantage d'investissements étrangers directs (IDE). Par ailleurs, des allocations des droits de tirage spéciaux (DTS) du FMI plus ambitieux pourraient aider des pays comme le Tchad à financer sa transformation structurelle à un coût plus faible que celui des emprunts commerciaux pour répondre aux besoins de financement.

Le cadre d'analyse de la viabilité de la dette du FMI et de la Banque mondiale pour le Tchad devrait être mis à jour pour

intégrer l'accord avec le cadre commun du G20 et l'ISSD, mais aussi des risques liés au climat ou à d'autres risques liés à la durabilité et à la fragilité. De même la réforme des agences de notation de crédit (Coface par exemple) pourrait améliorer leur perception du risque des pays africains comme le Tchad pour attirer assez d'IDE.

3.3. Mobiliser des ressources supplémentaires pour la transformation structurelle du Tchad

L'économie tchadienne, essentiellement pétrolière, dépend largement des financements publics et privés pour répondre aux immenses besoins de développement du pays. Les financements privés dans les secteurs des ressources naturelles, pour lesquelles le Tchad dispose d'importantes réserves, détermineront en partie la trajectoire économique future du pays. Dans le secteur des infrastructures, notamment d'énergie, le Tchad dépend très largement des financements publics pour financer son programme d'interconnexion électrique avec le Cameroun et aussi son programme d'énergie verte à travers des partenariats publics – privés.

La situation d'endettement du Tchad, qui a bénéficié de l'Initiative de suspension du service de la dette (ISSD) et est parvenu à un accord de principe dans le cadre commun du G20, est projetée à « modéré », ce qui ouvrira de nouvelles perspectives d'accès aux financements internationaux. Cette tendance est soutenue par les tendances favorables des cours internationaux du pétrole, qui ont permis au Tchad d'améliorer significativement la position financière du pays.

Ces données mettent en évidence la dépendance du pays au financement extérieur pour la réalisation du Plan national de développement PND 2024-2028. En outre, le pays a bénéficié des IDE qui sont restés stables à 614 millions de dollars EU en 2022, contre 705 millions de dollars EU en 2021 et seulement 244 millions de dollars EU en 2016 (Banque mondiale). Au-delà des IDE, le Tchad aura besoin de ressources supplémentaires des partenaires techniques et financiers sous forme de dons, de financements concessionnels et de financements privés à un coût réduit pour le financement de la transformation structurelle du pays.

L'accès au financement d'urgence est également en faveur des économies développées qui en ont le moins besoin. Sur les 650 milliards de dollars EU de droits de tirage spéciaux (DTS) émis par le Fonds monétaire international (FMI) en 2021, l'Afrique n'a reçu que 33 milliards de dollars EU, soit 4,5 % du total, et le Tchad seulement 193 millions de dollars EU. Face à cette situation, les réformes de l'architecture financière internationale devraient inclure des actions visant à accroître l'accès de l'Afrique aux filets de sécurité financière. Deux actions pourraient être envisagées dont la dissociation de l'accès au financement du FMI des quotes-parts ; et la création d'un mécanisme ou une institution africaine de financement d'urgence. Dans le même temps, les pays africains devraient mettre en œuvre des réformes visant à renforcer et à approfondir leurs secteurs financiers afin qu'ils deviennent à terme le véritable amortisseur de chocs.

Mobilisation des ressources intérieures :

L'évolution de la mobilisation des recettes fiscales met en évidence les réalisations limitées du Tchad. Sur longue tendance, le taux de pression fiscale, hors recettes pétrolières, n'a jamais dépassé les 10 % du PIB. Toutefois, conscient de cette faiblesse et contrainte pour le financement du développement, les autorités tchadiennes ont mis en œuvre récemment un ambitieux programme de réformes fiscales visant à moderniser les administrations fiscales pour une plus grande efficacité. Un effort substantiel est nécessaire voire indispensable pour permettre au pays de répondre à l'immense besoin de sa transformation structurelle d'ici 2030 et 2063. Pour ces deux horizons, les besoins de financement annuels sont estimés respectivement à 56,32 et 9,85 en pourcentage du PIB, en supposant que toutes les recettes fiscales supplémentaires mobilisées soient efficacement déployées et allouées à cet objectif. La capacité fiscale fournit une référence pour le montant maximum des recettes fiscales qui pourraient être collectées compte tenu des facteurs socio-économiques et institutionnels d'un pays. En 2023, le ratio des recettes fiscales hors pétrole au PIB a été inférieur d'environ 8,7 % à la norme de la CEMAC, qui est de 17 % au moins. A titre de comparaison, les Seychelles et l'Afrique du Sud ont des taux allant de 28 à 33 %. Le

gouvernement tchadien est engagé dans un programme ambitieux pour accroître le taux de pression fiscale à l'horizon 2030 et 2063.

D'après un rapport du FMI (2014), le système fiscal actuel du Tchad mobilise seulement 32 % du potentiel de recettes non pétrolières, soit le plus faible niveau dans la CEMAC, dont la moyenne régionale est de 67 %. Par exemple, en améliorant le taux d'efficacité de la TVA, de 5,5 %, de 8,3 % et de 11,2 %, le Tchad pourrait augmenter les recettes sur la TVA respectivement de 50%, de 75 % et de 100 %.

Capital privé pour la transformation structurelle : Le Tchad a élaboré une vision 30 « Le Tchad que nous voulons » déclinée en plans nationaux de développement (PND). Le PND 2017 -2021 a été mis en œuvre dans un contexte économique difficile caractérisé par le recul des cours du pétrole et une politique d'endettement imprudente. La mort du président en avril 2021 a ouvert une période de transition qui a retardé l'élaboration du nouveau PND, finalement disponible pour la période 2024-2028. Pour les cinq prochaines années, les besoins de financement sont énormes en raison des défis liés aux changements climatiques et de la guerre au Soudan. Cette dernière a entraîné près d'un million de déplacés et exerce une forte pression sur les ressources disponibles. Le PND 2024-2028 a été évalué à 13 616 milliards FCFA (22,25 milliards de dollars EU), avec un financement de 2 625 milliards FCFA (4,33 milliards de dollars EU) à rechercher auprès de la communauté internationale). Il sera présenté prochainement aux partenaires techniques et financiers au cours d'une table ronde des bailleurs de fonds. Le cadrage macroéconomique et budgétaire du PND 2024-2028, qui est le scénario « d'un Tchad fort et prospère », prévoit un investissement total de 13 616,6 milliards de FCFA, dont 6 716,2 milliards de FCFA du secteur privé, soit 49,3 % du total des investissements.

Une des principales faiblesses de l'économie tchadienne est le niveau relativement limité des investissements dans la croissance économique. En effet, sur la période 2020-2022, la contribution de l'investissement à la croissance a été positive et déterminante en 2020 avec 11,6 %, à

l'inverse cette contribution a été négative en 2021 et 2022 (-15,9 % et - 9,1%) en raison principalement de l'investissement public qui a fortement été affecté par la situation financière délicate de l'Etat. L'investissement privé, qui était la principale composante de la croissance en 2020 a continuellement régressé.

Au titre des réformes, la préservation de la stabilité macroéconomique et surtout la poursuite des mesures visant à promouvoir le secteur privé permettront d'encourager l'investissement privé et la création d'emplois. À cette fin, la mise en œuvre diligente et efficace de la stratégie de réforme des finances en cours sera déterminante. Le renforcement de l'environnement des affaires à travers l'amélioration de l'offre d'électricité et des services de télécommunications, l'atténuation des contraintes d'accès aux financements pour les entreprises, vont permettre d'attirer les investissements privés. Au-delà, le renforcement de la mise en œuvre des réformes structurelles va stimuler la compétitivité économique.

Dans le secteur de l'éducation, les difficultés économiques des dernières années ont eu des retombées négatives sur le secteur de l'éducation. L'accès à l'éducation et les performances observées atteignent un stade de stagnation, voire de dégradation. La qualité et l'efficacité du système d'éducation régressent, les infrastructures scolaires se dégradent à un rythme effréné et le personnel y met peu de volonté et n'a pas les qualifications nécessaires. L'analphabétisme persiste, et les disparités de genre ne vont pas en s'améliorer. Bien que le taux d'inscription aux études primaires soit assez élevé, soit de 86,85 %, seulement 41,32 % des élèves terminent leurs études primaires.

3.4. Faire face à la dette du Tchad

La baisse des cours du pétrole entre juillet 2014 et février 2016 (de 100 dollars EU/baril à 35 USD/baril) a été à l'origine de la crise d'endettement du Tchad. Le taux d'endettement était 20,5% du PIB en 2022. Le Tchad a bénéficié de l'Initiative pour la suspension du service de la dette (ISSD) et a conclu un accord de principe à travers le Cadre commun du G20 en novembre 2022 portant sur près de 3 milliards de dollars EU de dette. En 2022, le service de la dette publique est ressorti

à 5,7 % du PIB et le risque de surendettement devrait être « modéré » à moyen terme. Pour mémoire, le Tchad s'est endetté auprès du négociant suisse Glencore pour un montant de 1,45 milliard de dollars EU (l'équivalent de près de 15 % de son PIB). Le Tchad doit rembourser la dette en cargos de pétrole. Avec la chute des cours du pétrole, le Tchad s'était retrouvé asphyxié et classé dans la catégorie des pays en situation de détresse (2018), puis à risque élevé (2020) de l'analyse de viabilité de la dette du FMI.

Sous la pression des partenaires de développement du Tchad, le pays a obtenu deux renégociations de la dette Glencore (février 2018 et novembre 2022), permettant de créer un espace budgétaire en soutien aux politiques sociales de l'Etat. Ces deux accords ont porté sur un réaménagement des taux d'intérêt et une rallonge de la durée de remboursement.

La dépendance du Tchad des exportations des pétroles et les insuffisances dans la gouvernance publique renforcent la fragilité du pays dans son endettement extérieur. Les récentes initiatives prises à la suite de l'apparition de la pandémie du COVID-19, comme l'ISSD et le cadre commun du G20, ont bénéficié au Tchad, qui retrouve un profil favorable de son risque d'endettement attendu à modéré selon le FMI. Toutefois, les marges budgétaires créées par ces évolutions récentes et la bonne situation budgétaire du pays attribuable au renchérissement du pétrole ne suffisent pas à répondre à l'énorme besoin de financement pour la transformation structurelle du Tchad.

Pour sa part, la Banque a toujours associé son programme d'appui budgétaire au Tchad à l'amélioration de la gouvernance financière. Les deux Programmes d'appui à la réforme des finances publiques (PARFIP 1 et 2), le Programme d'urgence pour la consolidation budgétaire (PUCB) et le Programme d'appui à la relance économique (PARE), ont tous visé à l'amélioration de la viabilité financière de l'État. En parallèle, la Banque a apporté une assistance technique au Tchad à travers le projet d'appui à la gouvernance économique et au secteur extractif (PAG-ESE) et le projet d'appui à la gestion de la dette et de la trésorerie (PAGDT). L'objectif

de ces deux opérations d'assistance est d'améliorer la résilience du pays à travers le renforcement des capacités institutionnelles pour une gestion économique efficace axée sur les résultats et une gestion prudente et transparente de la dette.

3.5. Financement de l'action climatique

Le Tchad aura besoin de plus de 6,7 milliards de dollars EU et 5,0 milliards de dollars EU pour financer ses besoins d'investissement des actions d'atténuation et d'adaptation afin d'atteindre ses objectifs liés aux changements climatiques à l'horizon 2030. Les apports prioritaires internationaux devraient répondre à environ 75 % des besoins en financement et devraient passer de 281 millions de dollars EU par an dès 2021 à plus de 483 millions de dollars EU par an dès 2030. La mobilisation des ressources concessionnelles pour le climat se fera principalement par le biais des institutions de financement du développement (IFD) et des banques multilatérales de développement (BMD). Ces institutions disposent des ressources financières et techniques pour assister les pays africains à développer des stratégies et politiques visant les transitions vertes et à faibles émissions de carbone. Grâce à leur profil de risques solide et à leur expertise avérée, les IFD et les BMD peuvent lever des fonds importants à des taux relativement bas sur les marchés de capitaux, ces financements étant par la suite mis à la disposition des pays africains à des taux concessionnels.

Comme il est indiqué au paragraphe 3.2.1, des efforts soutenus sont nécessaires pour que le Tchad puisse accroître son taux de pression fiscale à l'horizon 2030 et 2063. À cette fin, la rationalisation des exonérations fiscales pourrait être un levier d'action à court terme. A moyen et long termes, la mise en œuvre de la stratégie de réformes des finances publiques, élaborée dans la cadre de la préparation du PND 2024-2028, constitue un instrument déterminant pour améliorer la performance fiscale du pays.

Pour ce qui concerne la mobilisation des financements privés pour l'action climatique, qui peuvent varier de 3,9% du PIB

(214,57 millions de dollars EU par an) à 9,3% du PIB, soit 518,61 millions de dollars EU, l'utilisation des mécanismes de garantie partielle pourrait permettre au Tchad de mobiliser davantage de financements privés pour financer la croissance verte et lutter contre le changement climatique. En outre, le Tchad pourrait tirer parti des instruments et mécanismes existants de financements innovants, notamment l'utilisation des instruments financiers mixtes. Ces financements novateurs permettent de tenir compte et d'atténuer les risques politiques, de gouvernance et économiques liés aux projets pour l'action climatique et la croissance verte.

3.6. Recommandations stratégiques

En vue de réussir sa transformation structurelle et réaliser son potentiel, le Tchad devrait mobiliser des ressources extérieures importantes. Le PND 2024-2028, a été évalué à 13 616 milliards FCFA (22,25 milliards de dollars EU), avec un financement de 2 625 milliards FCFA (4,33 milliards de dollars EU) à rechercher auprès de la communauté internationale, soit 19 % du financement total. Dans cette perspective, le Tchad accorde une importance particulière à la réforme de l'architecture financière internationale en vue d'apporter des réponses globales aux problèmes des pays africains et à ses problèmes propres en particulier. Il ressort des développements ci-dessous les principales recommandations suivantes :

Le renforcement de la mobilisation des financements pour l'action climatique avec l'aide des institutions de financement du développement (IFD) et des banques multilatérales de développement (BMD). Ces institutions sont considérées comme des acteurs incontournables pour le financement des projets climatiques et de croissance verte en Afrique comme les instruments de financement mixtes, qui combinent généralement des ressources financières publiques concessionnelles avec d'autres formes de financement du secteur privé.

L'amélioration de la Mobilisation des ressources intérieures. Le Tchad dispose d'un important potentiel pour améliorer son taux de pression (moins de 10 % pour une norme communautaire de 17 %). À cette fin, la poursuite des

réformes déjà engagées constituent un outil rassurant pour améliorer la performance fiscale. Notamment le programme de numérisation du ministère des Finances, avec l'assistance de la coopération rwandaise, augure bien de l'avenir.

Le renforcement de la gestion de la dette. Le retour à une situation d'endettement modéré ne devrait pas encourager un relâchement de la vigilance au Tchad, qui doit inscrire son endettement dans le cadre institutionnel mis en place par le gouvernement. Essentiellement, il s'agira pour le gouvernement de renforcer la rigueur dans la gestion des entreprises publiques et assimilés pour maîtriser les risques budgétaires. En outre, les sources de financement des emprunts devraient être diversifiées pour atténuer les risques liés à la concentration de dette contractée auprès d'un nombre limité de prêteurs. Il s'y ajoute la mobilisation renforcée de ressources concessionnelles et des financements privés à moindre coût, pour réduire à moyen terme le poids de l'endettement.

Promouvoir le développement du secteur privé à travers l'amélioration de la compétitivité économique par le biais de la réduction des coûts des facteurs de production comme l'énergie, et l'atténuation des contraintes d'accès aux financements pour les entreprises. Il s'y ajoute l'amélioration du cadre réglementaire et de la transparence dans la gestion des institutions, qui pourraient contribuer à réduire la perception de la corruption et du risque pays. Ces interventions vont permettre d'attirer les investissements directs étrangers et nationaux, des flux non générateurs d'endettement et qui favorisent le développement des ressources humaines à travers le transfert de technologie.

Le développement des ressources humaines, levier capital du processus de transformation structurelle à travers le renforcement de l'accessibilité et de la qualité de l'éducation dans le cycle élémentaire prioritairement et la formation professionnelle et l'enseignement supérieur en impliquant le secteur privé et en s'assurant qu'elle profite aux femmes et aux hommes, permettra au pays de tirer profit des retombées positives de l'intelligence artérielle dans le futur.

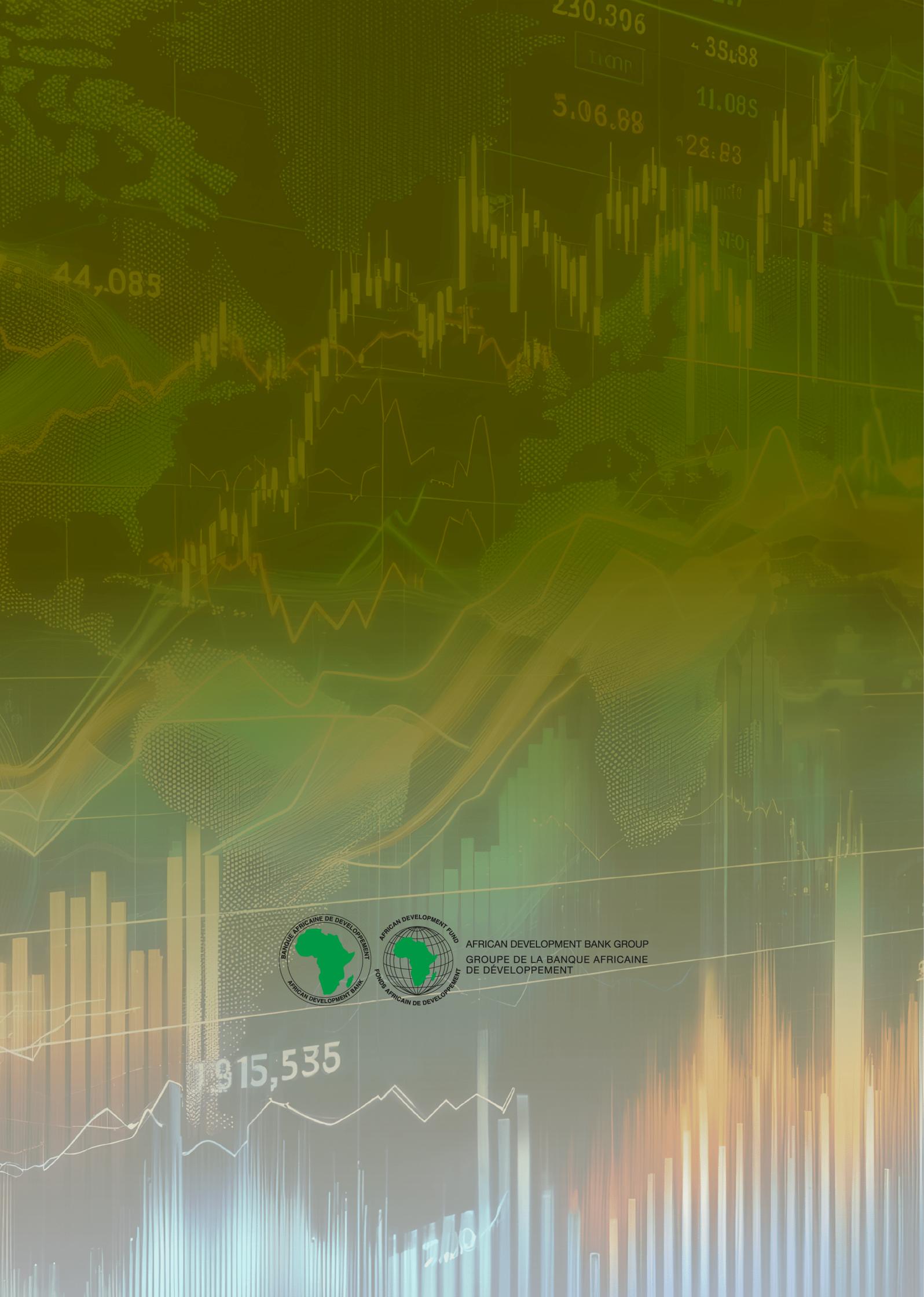
En résumé, le Tchad, pays producteur de pétrole depuis 2003, et classé État fragile, devrait saisir l'opportunité de la fin heureuse de la transition politique et des cours favorables du pétrole pour engager résolument une politique de transformation structurelle. Le Plan national de développement 2024-2028 privilégie la transformation structurelle. En effet, « sa mise en œuvre vise à promouvoir une crois-

-sance économique accélérée et durable, et assurer une transformation qualitative des structures institutionnelles, économiques, et sociales du pays ». Pour atteindre les objectifs du PND, le développement du capital humain, indispensable à l'amélioration de la productivité du travail sont une priorité. En effet, le déficit de capital humain est une grande faiblesse de l'économie tchadienne.

RÉFÉRENCES

- AfDB (2024). Africa's Macroeconomic Performance and Outlook, January 2024 edition, African Development Bank: Abidjan, CI. <https://www.afdb.org/en/documents/africa-macroeconomic-performance-and-outlook-january-2024>
- Chami, Ralph. & Ernst, Ekkehard & Fullenkamp, Connel. & Oeking, Anne., 2018. "Are remittances good for labor markets in LICs, MICs and Fragile States?," ILO Working Papers 994987690202676, International Labour Organization.
- Clemens M. A. and D. McKenzie (2018). Why Don't Remittances Appear to Affect Growth? *The Economic Journal* Volume128, Issue 612
- Dappe, M. H. and M. Lebrand (2024). "Infrastructure and Structural Change in Africa". *The World Bank Economic Review*, Ihae002.
- Diao, X., M. Ellis, M. McMillan, and D. Rodrik (2021). Africa's manufacturing puzzle: Evidence from Tanzanian and Ethiopian firms (No. w28344). National Bureau of Economic Research.
- Diao, X., M. McMillan, D. Rodrik (2019). "The Recent Growth Boom in Developing Economies: A Structural-Change Perspective", In M. Nissanke and J.A. Ocampo (eds.) *The Palgrave Handbook of Development Economics: Critical Reflections on Globalization and Development*. Palgrave Macmillan.
- Gaspar, V., D. Amaglobeli, M. Garcia-Escribano, D. Prady and M. Soto (2019). "Fiscal Policy and Development: Human, Social and Physical Investment for the SDGs". IMF Staff Discussion Note No. 19/03 (Washington: International Monetary Fund).
- International Monetary Fund (2023), Senegal: IMF Country Report No. 23/435, November 2023
- Kruse, H., E. Mensah, K. Sen and G. de Vries (2023). A Manufacturing (Re)Naissance? Industrialization in the Developing World. *IMF Economic Review* 71, 439–473.
- Lewis, W.A. (1954) *Economic Development with Unlimited Supplies of Labour*. The Manchester School of Economic and Social, 22, 139-191.
- Los B, M.P. Timmer, G.J. de Vries (2016). Tracing value-added and double counting in gross exports: comment, *American Economic Review*, 106:1958–66.
- Martins, P. M. (2019). "Structural change: Pace, patterns, and determinants". *Review of Development Economics*, 23(1):, 1-32.
- McMillan, M. and D. Rodrik (2011). "Globalization, structural change and productivity growth". NBER Working Paper No. 17143 June 2011
- McMillan, M. and K. Harttgen (2014). What is driving the African Growth Miracle? (No. w20077). National Bureau of Economic Research.
- Mensah, E. B., and G. J. de Vries (2024). "The Role of Exports for Income and Job Creation in Sub-Saharan African Countries: New Evidence using the Africa Supply and Use Tables Database", GGDC research memorandum 197.
- Prady, D. and Sy, M. (2023). "The Spending Challenge for Reaching the SDGs in Sub-Saharan Africa", *The European Journal of Development Research*, 35: 1102–1126.

- UNCDF (2022) Évaluation Nationale du Senegal : Stratégies d’Innovation Inclusive de UNCDF dans les Transferts de Fonds des Migrants
- UNCTAD (2018), “Forging a path beyond borders: The global south”. UNCTAD/OS-G/2018/1, ISBN: 978-92-1-112936-6
- Van Neuss, L. (2019). “The Drivers of Structural change”. Journal of Economic Surveys, 33(1):309–349.
- World Bank Group (2024), Senegal: Macro and Poverty Outlook, April 2024 SENEGAL MPO (worldbank.org)
- World Bank Group (2023), Senegal: Joint Bank-Fund Debt Sustainability Analysis, June 2023 <https://documents1.worldbank.org/curated/en/099080323143026715/pdf/BOSIB0a9a3028e061094f100bb29f0f72c0.pdf>



AFRICAN DEVELOPMENT BANK GROUP
GROUPE DE LA BANQUE AFRICAINE
DE DEVELOPPEMENT

1915,535

200